

## COMMUNIQUÉ GENDARMERIE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Suite aux 4 accidents mortels de ce début d'année 2014, la gendarmerie tient à rappeler qu'elle maintient sa présence dissuasive sur l'ensemble des îles de la Polynésie et en particulier sur les îles de Tahiti et Moorea.

En effet, malheureusement l'alcool/pakalolo, la vitesse et les équipements de sécurité sont les principales causes de ces accidents.

Ces drames auraient donc pu être évités en respectant tout simplement le code de la route et les règles de prudence élémentaires.

Les jeunes sont encore les principales victimes de ces accidents et la gendarmerie va poursuivre ses actions de prévention (opération « Halte à la prise de risques sur les routes spécial 17/25 ans », permis piétons 8/10 ans et sensibilisation dans les écoles).

Concernant les infractions les plus graves (alcool, vitesse et équipements de sécurité), la gendarmerie intensifie ses contrôles dans les zones accidentogènes notamment sur la côte Ouest de Tahiti sans oublier Moorea.

Au cours du week-end dernier, les gendarmes étaient présents sur l'île de Moorea et ont relevé de nombreuses infractions relatives à l'alcoolémie, aux équipements de sécurité (casques et ceintures) aux défauts de permis de conduire et plus généralement aux deux roues (équipements non conformes, vitesse, bruit...).

Malgré cet effort répressif, un drame s'est produit dimanche 19 janvier en début de soirée. L'absence d'éclairage sur le scooter, le non respect du code de la route et le défaut de port du casque sont à l'origine de cet accident qui a de nouveau endeuillé une famille polynésienne.

La gendarmerie insiste une nouvelle fois sur le strict respect des règles de prudence et de bon sens nécessaires pour éviter que de telles tragédies ne se reproduisent sur les routes du fenua.

***Elle reste déterminée à protéger la population polynésienne contre les délinquants de la route.***

